



# Comité Départemental du Nord de Badminton

Maison Départementale du sport  
26, rue Denis PAPIN  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

## ANOMALIES J3 – 29.01.12 - INTERCLUBS SENIORS

CAS	LIEU DE LA RENCONTRE	DIV.	CLUB	CLUB RENCONTRE	PROBLEME	SANCTION
1	QUESNOY	5 Ouest	QUESNOY	Honschoote	Vairat Guillaume D4 mieux classé que les titulaires (SH & DM)	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
2	«	«	«	La bassee	Vairat Guillaume D4 mieux classé que les titulaires (SH & DM)	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
3	«	«	«	La bassée	Da Silva Théo D4 mieux classé que les titulaires (SH)	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
4	LANDRECIES	5 Est	VILLENEUVE D'ASCQ	Templemars	BILLIALD Matthieu cadet non surclassé en DH	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
5	«	«	«	Landrecies	BILLIALD Matthieu cadet non surclassé en DM	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
6	NIEPPE	5 Ouest	NIEPPE	Herlies	FERREIRA Tony joueur titulaire en D3 ne peut jouer dans une équipe inférieure (SH & DH)	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
7	«	«	«	La Chapelle	FERREIRA Tony joueur titulaire en D3 ne peut jouer dans une équipe inférieure SH	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
8	«	«	HERLIES	Nieppes	Forfait sur le SH 3	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 20 € / match



# Comité Départemental du Nord de Badminton

Maison Départementale du sport  
26, rue Denis PAPIN  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

## ANOMALIES J3 – 29.01.12 - INTERCLUBS SENIORS

9	«	«	«	Wambrechies	Forfait sur le SH 3	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 20 € / match
10	SOMAIN	D6 Est	VALENCIENNES	Somain	LALART Jean baptiste D2 ne peut jouer en D6 (class. Trop élevé)	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
11	«	«	«	Marchiennes	LALART Jean baptiste D2 ne peut jouer en D6 (class. Trop élevé)	Match perdu par 21/0 – 21/0 - 1 et 10 € / match
12	FACHES	D5 Est	FACHES		Retard envoi + 8 jours résultats	10 €
13	«	«	«		Retard envoi + 8 jours résultats	10 €
14	VILLENEUVE	D1	VILLENEUVE		Retard envoi + 8 jours résultats	10 €
15	ORCHIES	D3	ORCHIES		Retard envoi + 8 jours résultats Justificatif d'envoi recevable	10 €

ANOMALIES AYANT FAIT L'OBJET D'UN APPEL DU CLUB

ANOMALIES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ANNULATION DE SANCTION (suite à appel du club)

ANOMALIES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE CONFIRMATION DE LA SANCTION PAR LA COMMISSION INTERCLUBS (suite à appel du club)